

# Les inégalités de revenus

## Collection CURSUS Économie

### Ouvrages publiés sous la direction d'Alain Beitone

Didier Marteau, *Les marchés de capitaux*, 2<sup>e</sup> édition, 2016

Vincent Barou et Benjamin Ting, *Fluctuations et crises économiques*, 2015

Mickaël Joubert et Lionel Lorrain, *Économie de la mondialisation*, 2015

Éloi Laurent et Jacques Le Cacheux, *Économie de l'environnement et économie écologique*, 2<sup>e</sup> édition, 2015

Emmanuel Buisson-Fenet et Marion Navarro, *La Microéconomie en pratique*, 2<sup>e</sup> édition, 2015

Marc Bassoni et Alexandre Joux, *Introduction à l'économie des médias*, 2014

Magali Chaudey, *Analyse économique de la firme*, 2014

Antoine Bernard de Raymond et Pierre-Marie Chauvin, *Sociologie économique. Histoire et courants contemporains*, 2014

Denis Anne et Yannick L'Horty, *Économie de l'emploi et du chômage*, 2013

Jean-Luc Gaffard, *La Croissance économique*, 2011

Voir aussi

*Dictionnaire de sciences économiques*, Alain Beitone (dir.), 2013 (4<sup>e</sup> édition)

*Économie sociologie et histoire du monde contemporain*, Alain Beitone (dir.), 2013

MARION NAVARRO

# Les inégalités de revenus

**ARMAND COLIN**

## Du même auteur

- *Économie, sociologie et histoire du monde contemporain* (co-auteur), Armand colin, coll. « U », 2<sup>e</sup> éd., 2016.
- *La Microéconomie en pratique* (co-auteur), Armand colin, coll. « Cursus », 2<sup>e</sup> éd., 2015.
- *BLED de sciences économiques et sociales* (dir.), Hachette éducation, 2015.

Conception de couverture : Hokus Pokus créations

Image de couverture : © Pat Phillips/Demotix/Corbis

Maquette intérieure : Raphaël Lefeuve

Mise en page : PCA

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2016

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 5 rue Laromigière, 75005 Paris

ISBN 978-2-200-60027-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Sommaire

Remerciements	10
Introduction	11
<b>PARTIE 1</b>	
<b>DÉFINITION ET MESURE DES INÉGALITÉS</b>	<b>13</b>
<b>1 Revenus : de quoi parle-t-on ?</b>	<b>15</b>
1. Les revenus primaires	16
1.1 Les revenus d'activité	16
1.2 Les revenus du patrimoine	19
1.3 Du revenu primaire au revenu imposable	21
2. Revenu disponible et niveau de vie	22
2.1 Le revenu disponible	22
2.2 Comment comparer la situation des ménages ?	25
<b>2 Quel indicateur pour étudier les inégalités de revenus ?</b>	<b>28</b>
1. Les analyses en termes de disparité	29
1.1 La moyenne	29
1.2 La médiane	32
2. Les analyses en termes de dispersion	32
2.1 L'écart-type	32
2.2 Les fractiles	34
2.3 Courbe de Lorenz et coefficient de Gini	37

## **PARTIE 2**

### **LA DYNAMIQUE DES INÉGALITÉS** **43**

#### **3 La répartition factorielle des revenus** **45**

- 1. Le partage de la valeur ajoutée 45
  - 1.1 Définitions 46
  - 1.2 Résultats 49
  - 1.3 La répartition de l'excédent brut d'exploitation 51
- 2. Le partage du revenu national et le rapport capital/revenu 54
  - 2.1 L'approche proposée par Piketty 54
  - 2.2 Débats autour de la mesure du capital 60

#### **4 La répartition personnelle des revenus** **66**

- 1. État des lieux de la distribution des revenus 67
  - 1.1 La répartition des revenus entre individus 67
  - 1.2 La répartition sociale des revenus 70
- 2. L'évolution des inégalités de revenus primaires 72
  - 2.1 La grande compression 72
  - 2.2 La réouverture des inégalités 74
- 3. L'évolution des inégalités de niveaux de vie 79
  - 3.1 Une tendance historique à la réduction des inégalités... 80
  - 3.2 ... qui masque une augmentation des inégalités sur une période récente 81
- 4. Des inégalités transformées 84
  - 4.1 Une explosion des hauts salaires 84
  - 4.2 Inégalités et volatilité des revenus 90

## **PARTIE 3**

### **EXPLIQUER LES INÉGALITÉS DE REVENUS**

**95**

#### **5 Le partage capital-travail**

**97**

- 1. L'approche classique 97
  - 1.1 Adam Smith 97
  - 1.2 David Ricardo 99
- 2. L'approche marxiste 102
  - 2.1 La théorie de la valeur travail 102
  - 2.2 La théorie de l'exploitation 103
- 3. L'approche néoclassique 106
  - 3.1 La rémunération à la productivité marginale 106
  - 3.2 La répartition au niveau macroéconomique 111
- 4. Les développements contemporains 114
  - 4.1 L'approche de Piketty 114
  - 4.2 Les analyses en termes de rente 117

#### **6 Les inégalités salariales**

**122**

- 1. La durée du travail 122
  - 1.1 La préférence pour le loisir 122
  - 1.2 Chômage et temps partiel subi 123
- 2. Taux de salaire, productivité et pénibilité de l'emploi 125
  - 2.1 La rémunération à la productivité marginale 125
  - 2.2 La théorie du capital humain 126
  - 2.3 La théorie des différences compensatrices 130
  - 2.4 Les théories du salaire d'efficiency 130
- 3. Conjoncture économique, contexte politique et rapport de force 132
  - 3.1 Mondialisation et progrès technique 132
  - 3.2 Situation sur le marché du travail et rapport de force 133
  - 3.3 Le poids du contexte institutionnel 136

4. La discrimination	138
4.1 La discrimination par les goûts	139
4.2 La discrimination statistique	140
<b>7 La redistribution</b>	<b>145</b>
1. L'action de l'État sur les inégalités	145
1.1 Les politiques de redistribution	145
1.2 Les autres actions de l'État	147
2. Une taxation progressive ?	150
2.1 Les impôts directs	150
2.2 L'effet de l'ensemble des prélèvements obligatoires	157
3. Les effets des aides monétaires	159
4. L'ampleur de la redistribution opérée par la puissance publique	163
<b>PARTIE 4</b>	
<b>LES ENJEUX DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS</b>	<b>173</b>
<b>8 Pourquoi réduire les inégalités ?</b>	<b>175</b>
1. Des inégalités injustes ?	175
1.1 Inégalités de droits et de chances	176
1.2 Pourquoi lutter contre les inégalités de situation ?	180
2. Des inégalités qui menacent le dynamisme économique	185
2.1 Inégalités et consommation	185
2.2 Inégalités et efficacité productive	188
<b>9 Les défis posés par la réduction des inégalités</b>	<b>193</b>
1. Les problèmes posés par la redistribution	194
1.1 Les effets sur le marché du travail	194
1.2 Les enjeux de la taxation du capital et de ses revenus	198



2. Quelles évolutions pour un système plus efficace ?	200
2.1 La démarche de la taxation optimale	200
2.2 La coopération internationale	206
<b>Conclusion générale</b>	<b>209</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>212</b>
<b>Index des auteurs</b>	<b>219</b>
<b>Index des notions</b>	<b>221</b>

# Remerciements

Je tiens à remercier vivement Alain Beitone pour sa relecture attentive du manuscrit. Ses conseils, tant sur le fond que sur la forme, m'ont permis d'améliorer le contenu de l'ouvrage et je lui en suis très reconnaissant.

Mes remerciements vont aussi à Vivianne Navarro qui a relu patiemment l'ensemble du manuel. Son travail m'a permis de reprendre certaines formulations, améliorant ainsi la clarté de l'ensemble.

# Introduction

*« Les deux vices marquants du monde économique où nous vivons sont le premier que le plein emploi n'y est pas assuré, le second que la répartition de la fortune et du revenu y est arbitraire et manque d'équité. »*

J.M. KEYNES (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Petite bibliothèque Payot, édition de 1969, (p. 366)

Les inégalités de revenus font l'objet d'un regain d'intérêt depuis quelques années. Leur remontée préoccupe les citoyens qui se mobilisent pour que des mesures soient prises afin de lutter contre elles, comme l'illustre le mouvement Occupy Wall Street (New York, septembre-novembre 2011) et son slogan « Nous sommes les 99 % ». Au niveau académique, les publications sur la répartition des revenus et leur taxation sont aussi de plus en plus nombreuses, signe que cette thématique est au cœur de la recherche contemporaine en sciences économiques. La répartition des revenus est en effet en relation avec de nombreux autres thèmes d'étude : croissance économique, mondialisation, emploi et chômage, financiarisation de l'économie, intervention de l'État, etc. De plus, un intérêt croissant pour l'économie normative s'est manifesté à partir des années 1980, d'où une interrogation accrue sur les questions de justice sociale et de légitimité des inégalités de revenus.

Peu de manuels font la synthèse de ces travaux et cet ouvrage en a l'ambition.

Le chapitre 1 présente les différentes définitions du revenu et identifie ses composantes. Le chapitre 2 fait la synthèse des indicateurs existants pour mesurer les inégalités. Le chapitre 3 dresse le bilan de l'évolution du partage du revenu entre travail et capital alors que le chapitre 4 décrit l'évolution des inégalités entre individus. Le chapitre 5 présente les théories qui ont été élaborées pour rendre compte de la répartition

factorielle du revenu et le chapitre 6 celles qui ont été construites pour comprendre les inégalités de salaire. Le chapitre 7 présente l'action de l'État sur les inégalités en détaillant les politiques de redistribution existantes. Le chapitre 8 développe les arguments qui peuvent être mobilisés pour justifier la réduction des inégalités de revenus, tant sur le plan économique que celui de la justice sociale. Enfin, le chapitre 9 explicite les défis posés par les politiques de redistribution en analysant les effets pervers qui peuvent être générés par la taxation des revenus et le versement de prestations sociales.

# ■ Partie 1

## Définition et mesure des inégalités



# ■ Chapitre 1

## Revenus : de quoi parle-t-on ?

Analyser la répartition des revenus suppose d'avoir préalablement défini la nature des revenus auxquels on s'intéresse. En fonction du problème que l'on désire étudier, il sera plus ou moins pertinent de se focaliser sur la répartition d'un certain type de revenus. Il est ainsi crucial de bien maîtriser les différentes définitions et de comprendre les enjeux du choix d'étudier tel ou tel type de revenu. Il s'agira ici de se focaliser sur les revenus des ménages et des individus qui les composent.

Selon la définition de **J. Hicks**, le **revenu** d'une personne ou d'une collectivité sur une période est « égal à la valeur de ce qu'elle peut consommer au maximum durant cette période tout en restant aussi riche à la fin de la période qu'elle l'était au début » (cité par Benveniste, 1979). Il s'agit donc d'un flux qui permet la consommation et l'épargne. Si le revenu n'est pas entièrement consommé, le patrimoine, qui est un stock, augmente à travers le flux d'épargne. À l'inverse, si un individu consomme plus que son revenu, son patrimoine diminue car il doit puiser en son sein pour financer le surcroît de consommation. Cette définition très générale du revenu ne se limite pas à une conception monétaire de ce dernier. Un ménage qui bénéficierait gratuitement d'un logement mis à disposition par un ami par exemple reçoit un revenu en nature car il peut consommer un service de logement sans avoir à entamer la valeur de son patrimoine. Si l'approche de Hicks permet de définir de façon pertinente le concept de revenu, elle se situe toutefois

à un niveau trop abstrait pour être opérationnelle. Pour pouvoir mesurer empiriquement la valeur du revenu d'un ménage et procéder à des analyses statistiques, il faut définir de façon plus précise la nature des flux que l'on y inclut. Passer d'un concept à sa mesure implique toujours de définir des conventions qui permettent de ranger dans une même catégorie statistique des phénomènes qui sont forcément singuliers. Il est ainsi possible par exemple de définir de façon théorique les revenus d'activité mais pour les mesurer, il faut préciser ce qui va être considéré comme une activité et la façon dont ces revenus vont être comptabilisés. Doit-on considérer les revenus en nature ou seulement les revenus monétaires ? Doit-on inclure les cotisations sociales ? Il s'agira ainsi de présenter dans ce premier chapitre, les différentes définitions qui peuvent être mobilisées.

## 1. Les revenus primaires

D'après l'Insee, les **revenus primaires** comprennent « les revenus directement liés à une participation des ménages au processus de production. La majeure partie des revenus primaires des ménages est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et les cotisations sociales (patronales et salariales). Ces revenus comprennent aussi des revenus de la propriété résultant du prêt ou de la location d'actifs financiers ou de terrains (intérêts, dividendes, revenus fonciers...). » Ils peuvent être calculés au niveau d'un individu ou d'un ménage. En 2013, au niveau national, le revenu primaire brut des ménages est estimé à 1 522 milliards d'euros.<sup>1</sup>

### 1.1 Les revenus d'activité

Les **revenus d'activité** incluent les revenus salariaux et non salariaux.

Le **salaire** correspond au « paiement du travail convenu entre un salarié et son employeur. Le **salaire brut** correspond à l'intégralité des sommes perçues par le salarié au titre de son contrat de travail, avant toute déduction de cotisations sociales salariales obligatoires. Le **salaire**

1. Tableaux de l'économie française, édition 2015



**super brut** est le salaire brut auquel on a ajouté les cotisations sociales patronales. Le **salaire net** est le salaire que perçoit effectivement le salarié. Il est net de toutes cotisations sociales, y compris CSG (Contribution sociale généralisée) et CRDS (Contribution au remboursement de la dette sociale) » (Insee). En 2013, la part de la rémunération des salariés dans le revenu primaire brut est de 73,6 %.<sup>1</sup>

Les **revenus d'activité non salariée** sont la somme des revenus nets découlant d'une activité non salariée ou indépendante au cours d'une année. On appelle **revenus mixtes**, les revenus qui correspondent au «solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.» Il s'agit ainsi de revenus pour lesquels il est très complexe de séparer la part qui provient du travail de celle qui provient de la propriété. Un agriculteur qui possède les terres sur lesquelles il cultive des fruits et légumes tire en effet son revenu de son travail mais aussi de la propriété de ses terres. Les revenus d'activité non salariée sont très souvent des revenus mixtes.

### ● **ENCADRÉ 1.1 : Approche macroéconomique du revenu**

- Jusqu'ici nous considérons les revenus d'un individu ou d'un ménage. Mais le
- concept de revenu peut aussi être défini au niveau macroéconomique.
- Le **produit intérieur brut (PIB)** mesure la production et n'est de ce fait pas une
- mesure du revenu national. Toutefois, en retranchant la consommation de
- capital fixe, on obtient le **produit intérieur net (PIN)** qui représente les reve-
- nus générés par l'ensemble des activités économiques sur le territoire français
- pendant une période donnée. Si l'on s'en tient à la définition de Hicks du revenu,
- il est en effet nécessaire de raisonner en termes nets, car la consommation
- de capital fixe entame la valeur du patrimoine. Il convient de noter que si au
- niveau microéconomique la distinction nette/brute renvoie à une différence de
- cotisations et contributions sociales à la charge du salarié, au niveau macroé-
- conomique, cela marque l'éventuelle prise en compte de l'usure du capital fixe.
- Le PIB se calcule en sommant les valeurs ajoutées brutes dégagées par
- les organisations productives résidentes augmentées des impôts moins les

1. Tableaux de l'économie française, édition 2015.

subventions sur les produits. La **valeur ajoutée** désigne la valeur créée au cours du processus productif. Elle se calcule en considérant la valeur de la production et en lui retranchant la valeur des consommations intermédiaires. À l'aide de travail et de capital, les organisations productives transforment les consommations intermédiaires en biens et services ayant une valeur supérieure et c'est cette création de valeur qui permet de rémunérer les facteurs de production. Au niveau de l'organisation productive, la valeur ajoutée est calculée à partir des prix hors taxes et après subventions sur les produits pour tenir compte de la valeur de la production pour l'organisation productive, c'est-à-dire de la somme dont elle bénéficierait réellement en la vendant puisque c'est ce qui détermine sa capacité concrète à rémunérer les facteurs utilisés. Les sommes versées à l'État au titre de la TVA ne peuvent en effet financer les salaires.

Au niveau macroéconomique, pour mesurer la valeur, et ainsi les revenus, créée au cours du processus productif, il faut ajouter les sommes que les organisations productives ont versées au titre des impôts sur les produits car cela correspondait bien à une valeur qui avait été générée par l'organisation bien qu'elle n'en bénéficie pas et il faut à l'inverse retrancher les subventions sur les produits car cette somme dont bénéficient les organisations productives n'a pas été créée par elles.

En 2014, le PIB de la France a été estimé à 2 132,4 milliards d'euros.<sup>1</sup>

Si le revenu est la contrepartie de l'activité productive, les revenus générés par les organisations productives résidentes ne restent néanmoins pas forcément sur le territoire et pour apprécier au niveau macroéconomique le revenu national, on mobilise le concept de **revenu national brut (RNB)**. Il désigne le revenu total des agents résidant sur le territoire français. On l'obtient en ajoutant au PIB les flux de revenus (revenus d'activité, revenus de la propriété, subventions moins impôts sur la production) reçus de l'étranger et en retranchant les flux de revenus versés à l'étranger.

En 2014, le RNB de la France a été estimé à 2 174,5 milliards d'euros.<sup>2</sup>

Le **revenu national net (RNN)** est le RNB duquel on a retranché la consommation de capital fixe pour tenir compte de l'usure du capital au cours du processus productif. Il est important de tenir compte de cette usure dans le calcul du revenu d'un pays car un pays qui utilise beaucoup de capital fixe pourra

1. « Les Comptes de la Nation en 2014 », *Insee Première* n° 1549 – mai 2015.

2. *Ibid.*

- en effet, à PIB équivalent, moins consommer qu'un autre qui en utilise moins
- car le remplacement du stock de capital limite les consommations finales disponibles.
- Le **revenu disponible national net (RDNN)** prend en compte les flux de revenus entre pays, y compris les flux de transferts tels que les impôts et contributions versés à des non-résidents ou reçus par les résidents en provenance du reste du monde.
- En 2014, le revenu disponible brut de l'ensemble de l'économie en France était de 2 122,7 milliards d'euros.<sup>1</sup>

## 1.2 Les revenus du patrimoine

Les **revenus du patrimoine** correspondent aux « revenus que reçoit le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de sa mise à la disposition d'une autre unité institutionnelle. Ils comprennent principalement les dividendes versés par les sociétés, les intérêts et les loyers des terrains (les loyers des logements, actifs corporels produits, sont considérés comme le paiement d'un service) ».

Les **dividendes** peuvent être définis comme la rémunération versée aux actionnaires. Les **intérêts** sont la somme versée aux créanciers pour rémunérer le service de prêt de fonds. Les **plus-values** sont aussi à intégrer dans les revenus du patrimoine et correspondent aux gains réalisés en vendant des actifs à des prix plus élevés qu'à ceux auxquels ils ont été achetés.

### ● ENCADRÉ 1.2 : Quelle mesure macroéconomique de la part des revenus du capital ?

- Pour mesurer au niveau macroéconomique, la répartition du revenu entre travail et capital, il faut définir le type de revenu auquel on s'intéresse et ce que l'on inclut dans les revenus du travail et dans les revenus du capital.
- L'approche traditionnelle consiste à s'intéresser au partage de la valeur ajoutée et les revenus du capital sont appréciés à travers la mesure de l'**excédent brut d'exploitation (EBE)**. L'EBE est égal à la valeur ajoutée diminuée de la rémunération des salariés et des impôts sur la production nets des subventions

1. *Ibid.*

d'exploitation. Nous verrons dans le chapitre 3 que différentes façons de mesurer le partage de la valeur ajoutée peuvent être utilisées (mesure aux prix de base, aux coûts des facteurs, etc.) mais toutes se situent dans cette perspective. Il s'agit d'analyser comment est réparti, entre les facteurs, le revenu généré par la production. On parle de répartition factorielle du revenu.

**T. Piketty (2013)** a proposé une approche différente. Il définit le capital comme tout ce qui peut être possédé et ne se limite pas au capital productif. Le capital est à la fois considéré comme une réserve de valeur et comme un facteur de production. Le patrimoine immobilier est ainsi inclus dans la définition du capital. Le patrimoine national est mesuré en sommant la valeur totale de tous les actifs possédés par les résidents estimée au prix de marché diminuée de la valeur des passifs financiers. Il inclut donc le capital implanté sur le territoire du pays considéré par les résidents ainsi que le capital étranger net (différence entre les actifs possédés par les résidents dans le reste du monde et les actifs possédés par le reste du monde dans le pays). La part des revenus du capital dans le revenu national est ensuite calculée en multipliant le taux de rendement du capital au rapport capital/revenu. Le taux de rendement diffère du taux de profit car le profit n'est qu'une des formes des revenus du capital. Les taux de rendements ont été calculés en additionnant l'ensemble des revenus du capital répertoriés et en divisant cet agrégat par le revenu national.

E.O. Wright (2015) a critiqué ce choix dans une perspective marxiste. Il explique en effet que dans cette optique, il faut comprendre les mécanismes par lesquels la valeur produite par les travailleurs au cours du processus productif est en partie appropriée par les capitalistes qui détiennent les moyens de production. En raisonnant en termes de partage de la valeur ajoutée au sein des organisations productives, les rapports de classe ressortent plus clairement selon l'auteur. L'analyse de Piketty ne permet pas selon lui une analyse relationnelle en termes de classe pour analyser le partage des revenus ce qui conduit à ce que les rapports sociaux de production sont passés sous silence.

Loin d'opposer les différentes approches, il est possible de les penser en complémentarité. L'approche de Piketty a le mérite, dans une perspective descriptive, de mieux appréhender les inégalités en tenant compte de l'ensemble des éléments de patrimoine et des revenus associés. Compte tenu du poids des investissements immobiliers, il est essentiel de les inclure pour analyser la dynamique des inégalités et comparer les revenus issus du travail à ceux de

- la propriété. Hériter d'un logement aujourd'hui change une dynamique de vie
- et il est important de savoir comment ce patrimoine est réparti. Selon Piketty,
- la valeur des logements représentait 371 % du revenu national en 2010 contre
- 90 % en 1920 et 128 % en 1810. Par comparaison, la valeur des terres est pas-
- sée elle de 337 % du revenu national en 1810, à 60 % en 1920 pour représenter
- 12 % en 2010.
- Dans une perspective plus analytique, il est par contre nécessaire de démêler
- les différentes logiques à l'œuvre pour comprendre comment se détermine le
- rendement du capital et la façon dont il est réparti. De ce point de vue, il faut
- avec Wright, distinguer d'une part les rapports sociaux au sein desquels les
- rendements des investissements immobiliers se déterminent et d'autre part
- les rapports de production capitaliste (partage salaire/profit) qui conduisent à
- un certain partage de la valeur ajoutée.

### 1.3 Du revenu primaire au revenu imposable

Au total, le **revenu primaire** des ménages correspond ainsi au revenu que ces derniers arrivent à tirer « par eux-mêmes ». Il est égal à la somme des revenus salariaux bruts (c'est-à-dire avec cotisations sociales salariales) augmentée des cotisations sociales patronales, du revenu brut des indépendants, du revenu du patrimoine mais aussi des pensions alimentaires dont bénéficie éventuellement le ménage.

Selon l'Insee, le **revenu fiscal** correspond à « la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. [...] Il comprend les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA). » Le **revenu imposable** correspond au revenu fiscal diminué de certains abattements. C'est le revenu sur lequel s'applique le barème de l'impôt sur le revenu.

Le revenu fiscal ne correspond pas au revenu du ménage car si ce dernier désigne l'ensemble des occupants d'un même logement, ils ne remplissent pas forcément une déclaration d'impôt commune. Les membres d'un couple non marié vivant sous le même toit déclarent ainsi par exemple leurs revenus séparément.

Des débats importants existent sur la définition à adopter du revenu imposable. Doit-on inclure dans le revenu imposable les loyers que ne paye pas un ménage qui bénéficie d'un logement gratuitement (soit parce qu'il est propriétaire soit parce qu'il lui est mis à disposition gracieusement)? Il s'agit bien d'un revenu non monétaire qu'il est aisé d'estimer monétairement. On parle de **loyers fictifs** pour désigner ce type de revenu et ils ont été taxés en France jusqu'en 1965. Un débat existe ainsi pour savoir s'il faudrait à nouveau inclure dans l'assiette de l'impôt sur le revenu les «revenus fictifs» que le propriétaire tire de sa résidence principale. Les défenseurs d'une telle mesure mettent en avant le fait que les revenus tirés de ses placements financiers sont taxés alors que les titres sont achetés par les ménages et qu'il n'y a donc aucune raison de considérer différemment les revenus générés par l'achat de son logement principal rapporte un revenu fictif (le loyer qu'on n'a pas à payer). Dans cette optique, les loyers fictifs devraient être imposés sur le revenu, après déductions des intérêts d'emprunt.

Un débat existe aussi sur la prise en compte des plus-values dites latentes dans le calcul du revenu imposable. Elles désignent les plus-values non encore réalisées. Le ménage dispose d'un actif ayant une valeur supérieure à sa valeur d'achat mais, ne l'ayant pas encore vendu, il n'a pas perçu le revenu associé, il est latent. Elles ne sont à l'heure actuelle pas considérées comme un revenu imposable pour les ménages. En les intégrant dans la définition du revenu imposable, elles seraient taxées au titre de l'impôt sur le revenu et lors de la vente et de la réalisation réelle de la plus-value, les impôts déjà versés seraient déduits des impôts dus.

## 2. Revenu disponible et niveau de vie

### 2.1 Le revenu disponible

Le revenu primaire net d'un ménage ne désigne pas le revenu disponible pour la consommation. Les ménages s'acquittent en effet d'impôts directs (comme l'impôt sur le revenu ou la taxe d'habitation) et reçoivent des prestations sociales (exemple des minima sociaux, des allocations familiales, etc.). L'Insee définit ainsi le **revenu disponible** d'un ménage